

État des prisonniers et des détenus dans la commune de Paris, lors de la séance du 29 ventôse an II (19 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des prisonniers et des détenus dans la commune de Paris, lors de la séance du 29 ventôse an II (19 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 649;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31458_t1_0649_0000_11

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Séance du 29 Ventôse An II

(Mercredi 19 Mars 1794)

Présidence de RÜHL

Le citoyen Rühl, président, occupe le fauteuil.

1

La séance est ouverte par la lecture du procès-verbal du 23; la rédaction, mise aux voix, est adoptée (1).

2

Un membre donne lecture de la correspondance.

Le nombre des prisonniers et détenus, à la date du 27 de ce mois est de 6324.

Insertion au bulletin (2).

[Commune de Paris. Etat arrêté au 27 vent. II] (3).

Noms des prisons	Nb. des détenus
Conciergerie	470
Hospice du ci-devant Evêché	104
Grande-Force	618
Petite-Force	301
Sainte-Pélagie	137
Madelonnettes	269
Abbaye	134
Bicêtre	841
A la Salpêtrière	419
Chambres d'arrêt, à la Mairie	118
Fermes	32
Luxembourg	496
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	445
Brunet, rue de Buffon	46
Les Picpus, fbg St-Antoine	169
Réfectoire de l'Abbaye	72
Les Anglaises, rue St-Victor	119
Les Anglaises, rue de Lourcine	112
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	247
Les Anglaises, fbg St-Antoine	69
Ecosais, rue des Fossés Saint-Victor	91
Saint-Lazare, fbg St-Lazare	619
Mahay, rue du Chemin-Vert	85
La Chapelle, rue de la Folie Renaud	45

Belhomme, rue Charonne, n° 70 91
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire 78

Total général 6324

3

Les administrateurs du département de la Somme félicitent la Convention nationale sur la découverte des complots affreux contre la liberté, et sur l'arrestation des conspirateurs, au milieu de leurs projets : « Grâces te soient rendues, disent-ils, Montagne sacrée; à tes pieds viendront toujours se briser les efforts réunis des tyrans et des ennemis de notre liberté. La République sortira glorieuse de cette lutte entre la liberté et l'esclavage, le crime et la vertu. La France est libre pour jamais, puisque son sort est dans les mains de la Convention. » (*Applaudi*).

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Amiens, 27 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Encore un complot affreux contre la liberté, encore des conspirateurs arrêtés au milieu de leurs projets sinistres et confondus par la Convention nationale. Grâces immortelles soient rendues, Montagne sacrée : à tes pieds viendront toujours se briser les efforts réunis des tyrans, et des ennemis de notre liberté; elle sera impérissable cette idole des vrais Français, Législateurs, elle triomphera partout tant qu'elle aura des défenseurs tels que vous. Continuez, sauveurs de la Patrie, achevez votre sublime ouvrage. Oui, la République sortira glorieuse de cette lutte entre la Liberté et l'esclavage, entre le crime et la vertu... La France est libre pour jamais, puisque son sort est dans vos mains. »

ANSELIN, SOISEL, PETIT, WALLET (*présid.*), CRÉPIN,
BLOIQUET, PATIN, DEMAURE (*secrét. greffier*).

(1) P.V., XXXIII, 419.

(2) Id. Bⁱⁿ, 29 vent.

(3) C 294, pl. 983, p. 1.

(1) P.V. XXXIII, 419. Bⁱⁿ, 29 vent.; *Ann. patr.*, p. 1977; J. Sablier, n° 1207; *Débats*, n° 552, p. 82.

(2) C 294, pl. 983, p. 7.